



CAISSE D'ÉPARGNE
ALSACE



CAISSE D'ÉPARGNE
GRAND EST



CAISSE D'ÉPARGNE
LORRAINE
CHAMPAGNE ARDENNE

Mai 2017

LA FUSION... AUX YEUX DU PERSONNEL

Depuis l'annonce officielle de l'accord des 2 COS sur un pacte fondateur devant aboutir à une fusion au printemps 2018, de nombreuses questions affluent de la part des salariés. Pour la CFDT, nos préoccupations sont désormais tournées vers l'intérêt des salariés des deux caisses.

Depuis de nombreux mois, le personnel est dans l'expectative, voire même dans l'angoisse de leur futur professionnel :

- que va-t-il advenir de certains services des sièges? Y aura-t-il des regroupements de services sur une entité ou seront-ils maintenus dans les sièges actuels?
- combien de personnes pourraient être concernées par une mobilité géographique et/ou fonctionnelle?
- quelles seront nos conditions de travail de demain? Les salariés des sièges auront-ils la possibilité de se voir proposer une affectation en agence? A quelles conditions? Pour y faire quoi? **Les annonces faites par BPCE ne sont pas là pour les rassurer.**
- quel impact entraînera la fusion pour le réseau commercial? Y aura-t-il des fermetures d'agences à venir, voire des regroupements, des changements dans les horaires de travail?
- y aura-t-il des accompagnements financiers pour ceux qui veulent quitter l'entreprise?...

Autant de questions que se posent nos collègues au quotidien et qui ne sont nullement évoquées lors de cette décision de fusion. Il va falloir y apporter des réponses claires et précises.

Nos revendications sont claires et sans appel :

- en amont d'une fusion, il n'y a pas que des matricules mais des hommes et des femmes qui aspirent à des **conditions de travail** qui **respectent leur vie personnelle** ;
- **maintien** de tous les bassins d'emplois avec une **répartition juste** des effectifs ;
- **accompagnement** de tous les salariés concernés par une mobilité fonctionnelle ou géographique, qui doit être **limitée au strict minimum**, et **encadrée** par des formations et des compensations financières.

Pour la CFDT de la CE du GRAND EST, la fusion ne se limite pas aux nombres de SLE à venir, ni de l'affectation actuelle et future des prochains dirigeants.

Elle veillera à ce qu'aucun des salariés ne soit lésé dans cette fusion.

Si vous souhaitez vous exprimer sur la fusion, une seule adresse :

cfdtfusiongrandest@gmail.com

CFDT CE ALSACE

Rive Etoile - 3, avenue du Rhin
67000 STRASBOURG
03 89 20 35 30
cfdtcea@free.fr

www.cfdt-bpce.fr

CFDT CELCA

4, rue du XX^e Corps
57000 METZ
06 98 44 23 02
syndicat.cfdt@celca.caisse-epargne.fr

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE AVENIR, REJOIGNEZ-NOUS !

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM : Prénom :

Affectation :

Courriel@.....

souhaite adhérer à la CFDT.

A retourner à la section syndicale CFDT :

pour la CE ALSACE :

Rive Etoile - 3, avenue du Rhin - 67000 STRASBOURG

pour la CE LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE

4, rue du XX^e Corps - 57000 METZ